

© COPYRIGHT



Côtes de Toul

Engagé dans DEPHY en 2017

→ Utilise uniquement des fongicides AB



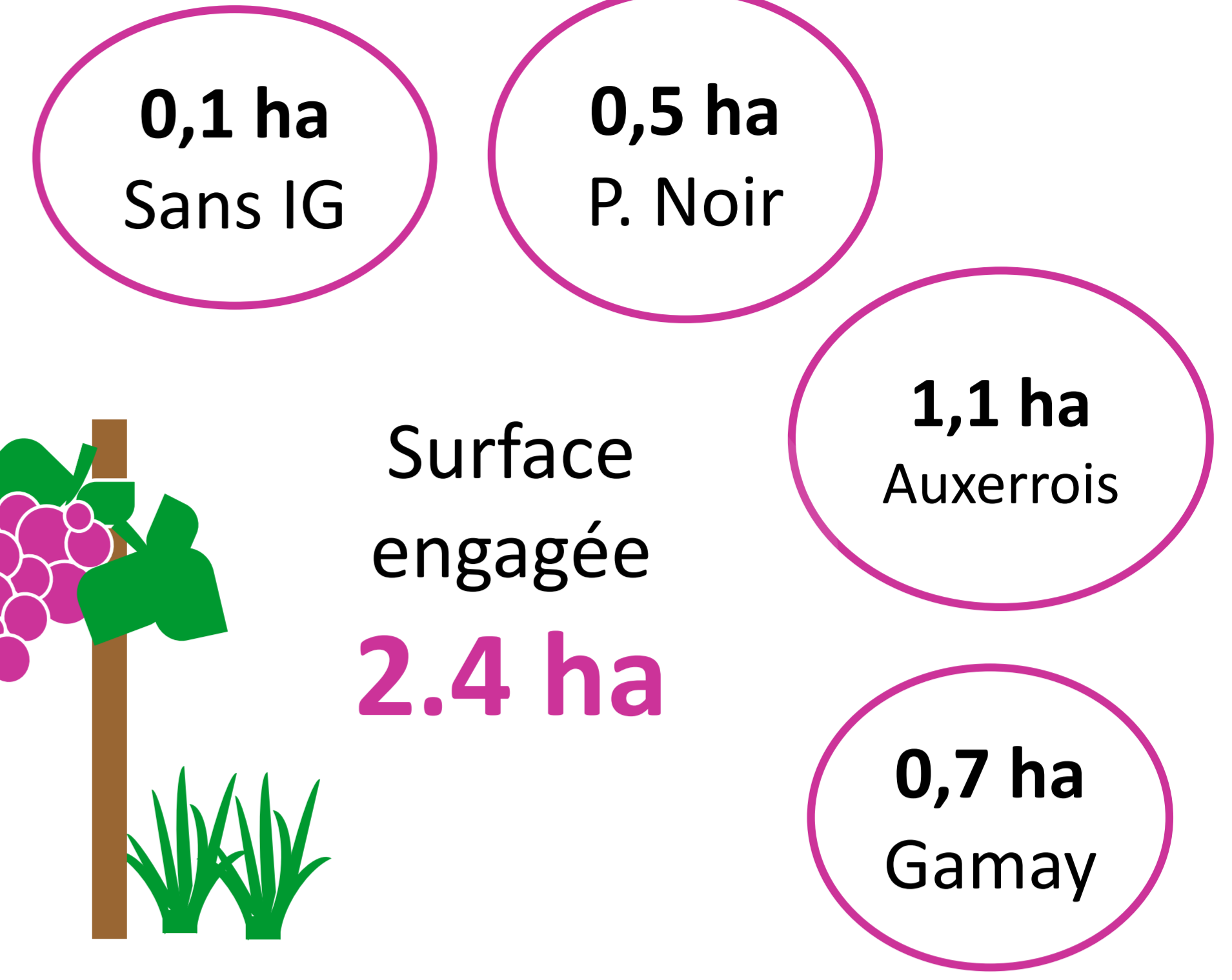
Commercialisation:

100% Cave coopérative



1 ETP Exploitant + 0,5 ETP Saisonnier

Double actif

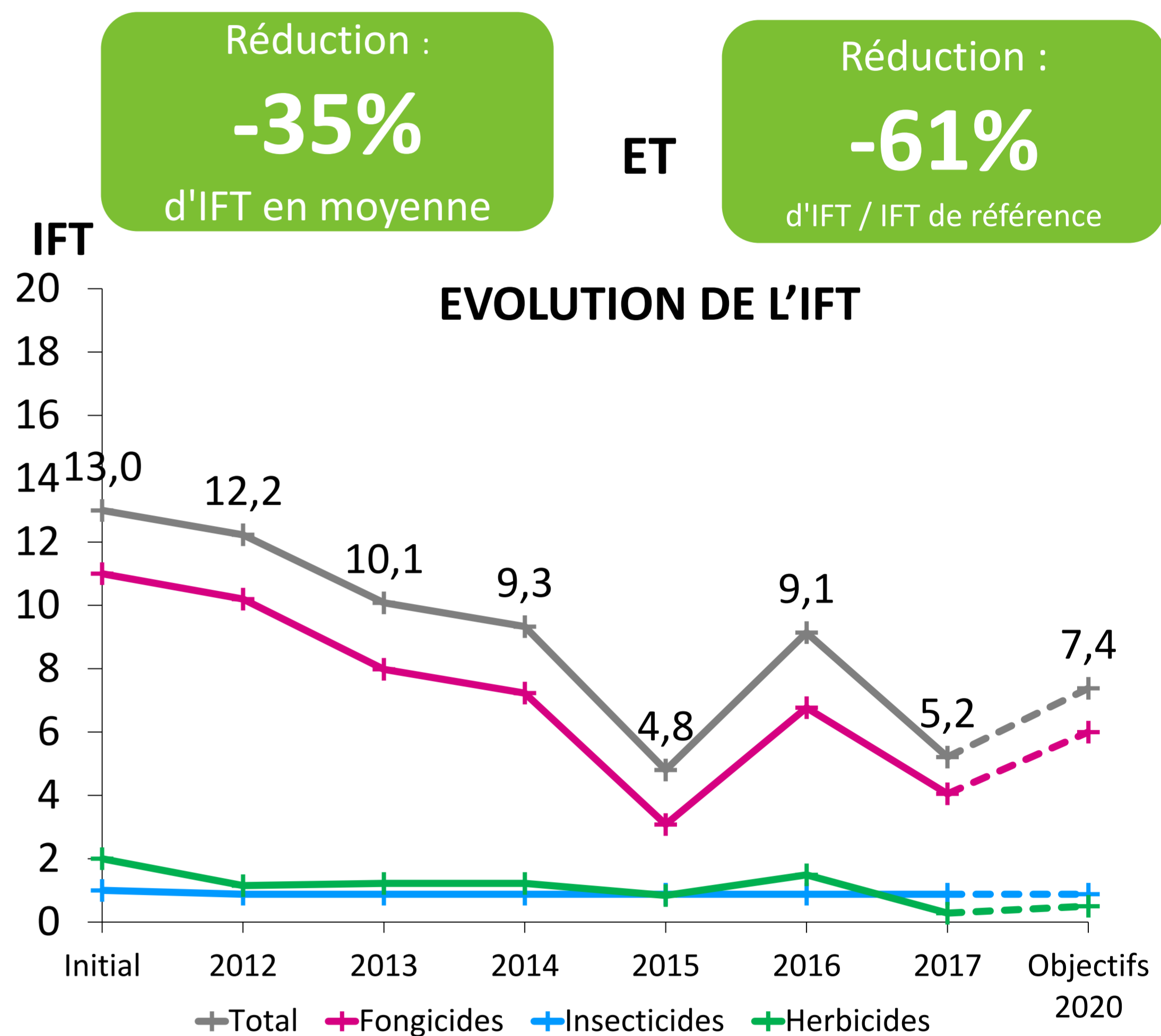


LA REDUCTION, UN ENJEU SOCIAL ?

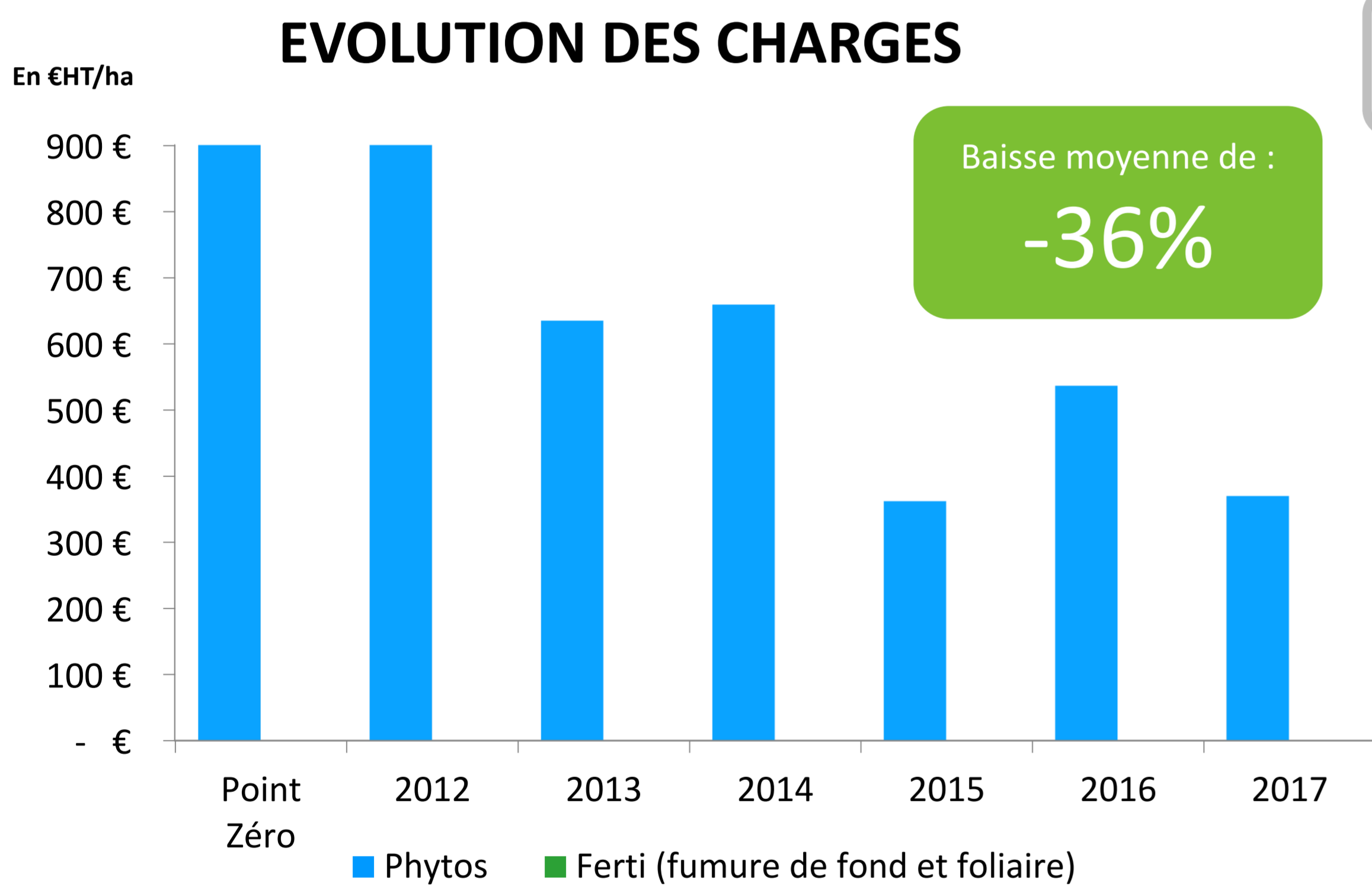
Oui : L'exploitant souhaite **rassurer et informer** des efforts entrepris pour limiter l'impact des pratiques et préserver l'environnement (écartement des rangs, enherbement des vignes, réduction des phytos, jamais de traitement le week-end, communication en mairie des traitements réalisés, participation au réseau DEPHY...).

Cette approche est motivée par le fait d'une **promiscuité vignes/habitations** et d'une image négative donnée au voisinage lors des traitements : dans ces conditions pas facile d'expliquer à la population locale des efforts entrepris. Malgré tout l'exploitant bénéficie de la confiance de plusieurs riverains avec qui le dialogue est permis.

Perspectives d'évolution : investir dans un nouvel outil d'entretien du sol pour **supprimer le désherbage chimique** et conversion bio sur le parcellaire de Domgermain.



LA REDUCTION, UN ENJEU ECONOMIQUE ?



Oui : même si l'impact économique a été important lors de la transformation des vignes (arrachage de 2 rangs sur 3 et pertes de récolte, replantation de 1 rang dans le milieu, nouvelle installation), aujourd'hui les gains en termes de confort de travail et de baisse des coûts de production (diminution des temps de travaux, économie de phytos et maintien des rendements) compensent largement les inconvénients de la transformation.

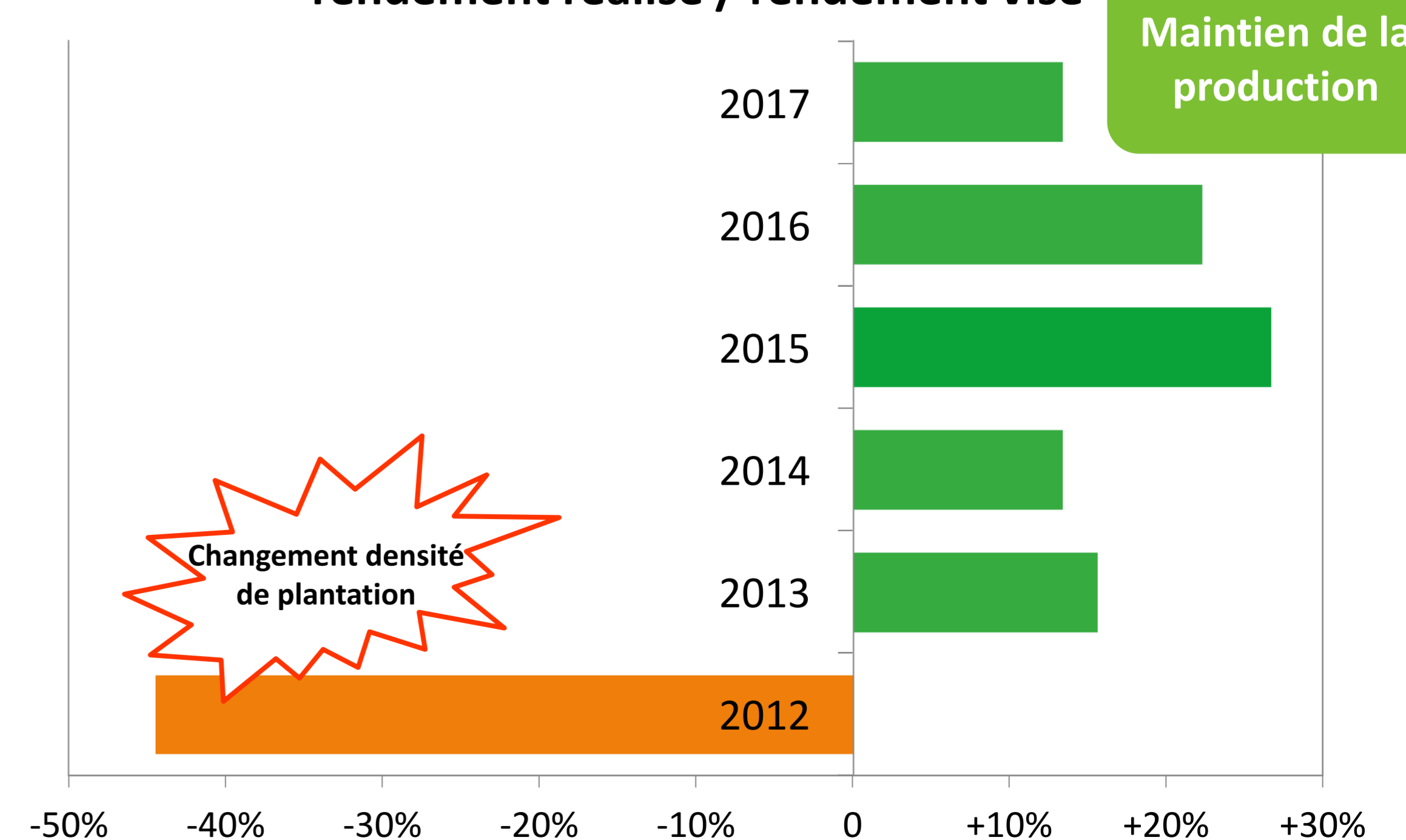
Mais à terme non : La prochaine étape pour l'arrêt du désherbage chimique et le passage au bio va entraîner un surcoût important (achat d'un matériel adapté à l'entretien du sol sous le rang, augmentation des temps de travaux pour ce faire et pertes de récolte lors des années difficiles).
Donc l'enjeu économique est réel en production intégrée, pas en production bio.

LA REDUCTION, UN ENJEU VALORISABLE ?

Pas dans l'immédiat : toute la production est vendue à la coopérative qui ne répercute pas les efforts accomplis sur le prix d'achat du raisin. Cependant l'émulation entre pairs devrait conduire à une évolution des pratiques des coopérateurs, qui pourrait à terme être reconnue et valorisée par la coopérative.

Mais dans le futur oui : l'exploitant envisage de vinifier sa production avec l'arrivée de l'un de ses enfants pour installation sur l'exploitation.

ATTEINTES DES OBJECTIFS DE RENDEMENT



Réseau DEPHY Lorrain

Jan TAILLER
Ingénieur Réseau DEPHY
Lorraine



FREDON
Lorraine



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto II



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS